



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 juin 2023 (18h35)
Salle des fêtes de SAVAS**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 28 + 2	
Votants	: 47	
Convocation et affichage	: 21/06/2023	
Président de séance	: Monsieur	Laurent TORGUE
Secrétaire de séance	: Monsieur	Christian FOREL

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nadège COUZON, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Danielle MAGAND), Damien BAYLE (pouvoir à Yves FRAYSSE), Hugo BIOLLEY (pouvoir à Thierry LERMET), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maxime DURAND), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Catherine MICHALON), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Christian MASSOLA), Antoine MARTINEZ (pouvoir à François CHAUVIN), Martine OLLIVIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Virginie BONNET-FERRAND, Brigitte BOURRET, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Vincent DUGUA, Richard MOLINA, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE, René SABATIER.

**CC-2023-190 - FINANCES - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - EXERCICE
2022 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Le compte administratif (Budget annexe des transports – exercice 2022) se présente comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
---------	----------	----------	----------

Exploitation	2 441 305,18 €	2 941 931,73 €	500 626,55 €
Investissement	3 394 624,61 €	3 038 407,47 €	-356 217,14 €

Investissement - Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	
------------------------------------	--------	--------	--

Pour mémoire, la décision de mettre en place une régie unique à autonomie financière entraîne la clôture et la dissolution du budget annexe des transports (identifiant budget 40026) au 31 décembre 2022 (délibération CC-2022-324 du 15 septembre 2022).

Il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'adoption dudit compte administratif.

VU l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie des transports en date du 19 juin 23,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

Par 47 voix votant pour

Ne prenant pas part au vote :

Simon PLENET

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2022 – budget annexe des transports – qui se résume comme suit :

EXPLOITATION		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	2 437 516,18 €	2 233 768,41 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	3 789,00 €	
Opérations d'ordre de l'exercice (2)		
Résultat n-1 affecté		
Résultat n-1 reporté		708 163,32 €
Total	2 441 305,18 €	2 941 931,73 €
Résultat (déficit ou excédent)		500 626,55 €

(1) de section à section

(2) internes à la section

INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	2 772 225,18 €	2 838 444,22 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)		3 789,00 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	50 174,25 €	50 174,25 €
Résultat n-1 affecté		146 000,00 €
Résultat n-1 reporté	572 225,18 €	
Total	3 394 624,61 €	3 038 407,47 €
Résultat (déficit ou excédent)	356 217,14 €	
Restes à réaliser		

(1) de section à section

(2) internes à la section

Ensemble du budget		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	5 209 741,36 €	5 072 212,63 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	3 789,00 €	3 789,00 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	50 174,25 €	50 174,25 €
Résultat n-1 affecté		146 000,00 €
Résultat n-1 reporté	572 225,18 €	708 163,32 €
Total	5 835 929,79 €	5 980 339,20 €
Résultat (déficit ou excédent)		144 409,41 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

(1) de section à section

(2) internes à la section

ARRETE le résultat de clôture de l'exercice 2022 ainsi qu'il suit :

- Section d'exploitation : excédent de 500 626,55 €
- Section d'investissement : déficit de 356 217,14 € (*hors restes à réaliser*)

ARRETE le montant des restes à réaliser de la section d'investissement ainsi qu'il suit :

- Restes à réaliser sur dépenses d'investissement : 0,00 €
- Restes à réaliser sur recettes d'investissement : 0,00 €

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que conformément à la loi, Monsieur le Président a quitté la salle du Conseil Communautaire au moment du vote de la délibération.

Fait à Davézieux le : 05/07/23
 Publié le : 06/07/23
 Transmis en sous-préfecture le : 05/07/23
 Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230629-41988-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Le Vice-Président

Laurent TORGUE